

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 2 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux mars à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Beuzeville la Bastille sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :
49

Nombre de membres présents :
39

Nombre de membres votants :
44

Date de convocation :
23/02/2022

Date d'affichage du procès-verbal :

Etaient présents : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, JP. LHONNEUR, I. DUCHEMIN, X. GRAWITZ, M.A. HEROUT, H. HOUEL, M.J. LE DANOIS, M. LE GOFF, J. LEMAÎTRE, S. LESNE, L. LEVILLAIN, P. THOMINE, P. MARIE, A. BOUFFARD, S. LA DUNE, B. MARIE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, M. GERVAIS, C. MARIE, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, K. PLAISANCE, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, N. LAMARE, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, A. NOËL.

Absents représentés : S. DELAVIER donne procuration à L. LEVILLAIN, V. LECONTE donne procuration à M. LE GOFF, M. LARUE donne procuration à B. MARIE, H. MARIE donne procuration à M.H. PERROTTE, H. AUTARD DE BRAGARD donne procuration à G. MICHEL.

Absents excusés : M. JOURDAN, H. LHONNEUR, V. MILLOT, A. HOLLEY

Numéro de délibération :
1156 - 2022-03-02

Finances : Budget Annexe Port de plaisance – Compte Administratif et Compte de Gestion 2021

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-12 ;

VU le rapport de Monsieur le Président de la Communauté de Communes ;

CONSIDERANT le débat et l'organisation du vote sous la présidence de Monsieur DUPONT Carles.

Le Compte Administratif du budget annexe port de plaisance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin présente, pour l'exercice 2021, les résultats de clôture suivants :

	Exécution des dépenses	Exécution des recettes	Résultat de l'exercice	Reprise des résultats antérieurs	Résultat cumulé
Investissement	85 342,77	92 682,94	+7 340,17	+28 431,84	+35 772.01
Fonctionnement	358 978,28	335 335,44	-23 642,84	+ 47 580.38	+23 937.54
Excédent de clôture de l'exercice 2021					+ 59 709.55

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, Monsieur Carles DUPONT, 1^{er} Vice Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean Claude COLOMBEL, Président, s'étant retiré des débats, les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'approuver le Compte Administratif de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, pour l'exercice 2021, figurant en annexe de la présente délibération.

Compte de Gestion 2021

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2021, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021 dressé par le comptable.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

CARENTAN, le 2 mars 2022

Le 1^{er} Vice Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin

Carles DUPONT



REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
20004272900083**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
40001-PORT DE PLAISANCE 40001-PORT DE
PLAISANCE

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SAINT LO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : 40001-PORT DE PLAISANCE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	26
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	29
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	30
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A8.3 - Opérations liées aux cessions	33
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	34
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	35
A10 - Etat des travaux en régie	36

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

41

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 358 978,28		G 335 335,44	G-A -23 642,84
	Section d'investissement	B 85 342,77		H 92 682,94	H-B 7 340,17

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)		I 47 580,38 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)		J 28 431,84 (si excédent)	

		=		=	
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 444 321,05		Q= G+H+I+J 504 030,60	=Q-P 59 709,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00		K 0,00	
	Section d'investissement	F 73 305,64		L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 73 305,64		= K+L 0,00	

		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 358 978,28		= G+I+K 382 915,82	23 937,54
	Section d'investissement	= B+D+F 158 648,41		= H+J+L 121 114,78	-37 533,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 517 626,69		= G+H+I+J+K+L 504 030,60	-13 596,09

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 73 305,64	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 305,64	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	164 840,00	162 399,04	2 382,06	0,00	58,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 960,00	0,00	70 960,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
Total des dépenses de gestion courante		237 300,00	162 399,04	73 342,06	0,00	1 558,90
66	Charges financières	6 441,93	6 097,11	344,82	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,07	2 152,31	0,00	0,00	12 847,76
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	22 000,00	22 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		280 742,00	192 648,46	73 686,88	0,00	14 406,66
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	102 000,00	92 642,94			9 357,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		102 000,00	92 642,94			9 357,06
TOTAL		382 742,00	285 291,40	73 686,88	0,00	23 763,72
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	253 411,62	252 234,44	0,00	0,00	1 177,18
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 400,00	17 452,17	0,00	0,00	-1 052,17
Total des recettes de gestion courante		269 811,62	269 686,61	0,00	0,00	125,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	17 299,07	0,00	0,00	-299,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		286 811,62	286 985,68	0,00	0,00	-174,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	48 350,00	48 349,76			0,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		48 350,00	48 349,76			0,24
TOTAL		335 161,62	335 335,44	0,00	0,00	-173,82
Pour information		47 580,38				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	7 000,00	5 729,00	0,00	1 271,00
21	Immobilisations corporelles	201 013,09	15 127,10	73 305,64	112 580,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	208 013,09	20 856,10	73 305,64	113 851,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 136,91	16 136,91	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	16 136,91	16 136,91	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	224 150,00	36 993,01	73 305,64	113 851,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	48 350,00	48 349,76		0,24
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	48 350,00	48 349,76		0,24
	TOTAL	272 500,00	85 342,77	73 305,64	113 851,59
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	142 068,16	0,00	0,00	142 068,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	142 068,16	0,00	0,00	142 068,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	40,00	0,00	-40,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	40,00	0,00	-40,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	142 068,16	40,00	0,00	142 028,16
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	102 000,00	92 642,94		9 357,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	102 000,00	92 642,94		9 357,06
	TOTAL	244 068,16	92 682,94	0,00	151 385,22
	Pour information	28 431,84			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	164 781,10		164 781,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 960,00		70 960,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	6 441,93	0,00	6 441,93
67	Charges exceptionnelles	2 152,31	0,00	2 152,31
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	22 000,00	92 642,94	114 642,94
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		266 335,34	92 642,94	358 978,28

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

358 978,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 349,76	48 349,76
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 136,91	0,00	16 136,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 729,00	0,00	5 729,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 127,10	0,00	15 127,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		36 993,01	48 349,76	85 342,77

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE

85 342,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	252 234,44		252 234,44
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 452,17		17 452,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 299,07	48 349,76	65 648,83
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		286 985,68	48 349,76	335 335,44

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

47 580,38

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

382 915,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40,00	0,00	40,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		92 642,94	92 642,94
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		40,00	92 642,94	92 682,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

28 431,84

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

121 114,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	164 840,00	162 399,04	2 382,06	0,00	58,90
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	40 000,00	45 656,98	0,00	0,00	-5 656,98
6063	Fournitures entretien et petit équi	16 890,00	14 221,07	0,00	0,00	2 668,93
6064	Fournitures administratives	300,00	34,36	0,00	0,00	265,64
6066	Carburants	8 000,00	10 582,62	0,00	0,00	-2 582,62
6068	Autres matières et fournitures	500,00	151,21	0,00	0,00	348,79
611	Sous-traitance générale	3 000,00	2 651,97	0,00	0,00	348,03
6135	Locations mobilières	1 500,00	216,00	0,00	0,00	1 284,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	803,60	0,00	0,00	196,40
61551	Entretien matériel roulant	500,00	139,05	0,00	0,00	360,95
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	2 597,82	0,00	0,00	-1 097,82
6156	Maintenance	6 500,00	4 896,37	158,00	0,00	1 445,63
6161	Multirisques	2 600,00	2 515,20	0,00	0,00	84,80
6168	Autres	10 000,00	10 961,00	0,00	0,00	-961,00
618	Divers	2 000,00	2 400,00	0,00	0,00	-400,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	0,00	160,40	0,00	0,00	-160,40
6241	Transports sur achats	100,00	33,00	0,00	0,00	67,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 401,11	0,00	0,00	598,89
627	Services bancaires et assimilés	150,00	139,63	0,00	0,00	10,37
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	3 787,80	0,00	0,00	-2 287,80
6287	Remboursements de frais	3 000,00	0,00	2 224,06	0,00	775,94
6288	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	21 000,00	20 709,00	0,00	0,00	291,00
63512	Taxes foncières	34 000,00	33 340,85	0,00	0,00	659,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 960,00	0,00	70 960,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	70 960,00	0,00	70 960,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		237 300,00	162 399,04	73 342,06	0,00	1 558,90
66	Charges financières (b) (5)	6 441,93	6 097,11	344,82	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 499,13	6 499,13	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-57,20	-402,02	344,82	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,07	2 152,31	0,00	0,00	12 847,76
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	15 000,07	754,43	0,00	0,00	14 245,64
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 397,88	0,00	0,00	-1 397,88
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	22 000,00	22 000,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	22 000,00	22 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		280 742,00	192 648,46	73 686,88	0,00	14 406,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	102 000,00	92 642,94			9 357,06
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	102 000,00	92 642,94			9 357,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		102 000,00	92 642,94			9 357,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		102 000,00	92 642,94			9 357,06
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		382 742,00	285 291,40	73 686,88	0,00	23 763,72
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-57,20

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	253 411,62	252 234,44	0,00	0,00	1 177,18
703	Ventes de produits résiduels	4 000,00	9 305,37	0,00	0,00	-5 305,37
706	Prestations de services	248 651,62	242 170,78	0,00	0,00	6 480,84
7083	Locations diverses	300,00	433,29	0,00	0,00	-133,29
7087	Remboursement de frais	460,00	325,00	0,00	0,00	135,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 400,00	17 452,17	0,00	0,00	-1 052,17
752	Revenus des immeubles	16 400,00	17 450,00	0,00	0,00	-1 050,00
7588	Autres	0,00	2,17	0,00	0,00	-2,17
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		269 811,62	269 686,61	0,00	0,00	125,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	17 299,07	0,00	0,00	-299,07
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	14 000,00	14 054,00	0,00	0,00	-54,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 800,00	2 993,07	0,00	0,00	-193,07
778	Autres produits exceptionnels	200,00	252,00	0,00	0,00	-52,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		286 811,62	286 985,68	0,00	0,00	-174,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	48 350,00	48 349,76			0,24
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	48 350,00	48 349,76			0,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 350,00	48 349,76			0,24
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		335 161,62	335 335,44	0,00	0,00	-173,82
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		47 580,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	7 000,00	5 729,00	0,00	1 271,00
2031	Frais d'études	7 000,00	5 729,00	0,00	1 271,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	201 013,09	15 127,10	73 305,64	112 580,35
2135	Installations générales, agencements	74 000,00	0,00	73 305,64	694,36
2153	Installations à caractère spécifique	108 940,34	13 929,34	0,00	95 011,00
2154	Matériel industriel	500,00	404,93	0,00	95,07
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	792,83	0,00	1 207,17
2188	Autres immobilisations corporelles	572,75	0,00	0,00	572,75
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		208 013,09	20 856,10	73 305,64	113 851,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 136,91	16 136,91	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 136,91	16 136,91	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		16 136,91	16 136,91	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		224 150,00	36 993,01	73 305,64	113 851,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	48 350,00	48 349,76		0,24
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	48 350,00	48 349,76		0,24
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	33 232,00	33 232,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 546,00	7 545,76		0,24
13918	Autres subventions d'équipement	7 572,00	7 572,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		48 350,00	48 349,76		0,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		272 500,00	85 342,77	73 305,64	113 851,59
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	142 068,16	0,00	0,00	142 068,16
1641	Emprunts en euros	142 068,16	0,00	0,00	142 068,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		142 068,16	0,00	0,00	142 068,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	40,00	0,00	-40,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	40,00	0,00	-40,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		142 068,16	40,00	0,00	142 028,16
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	102 000,00	92 642,94		9 357,06
2805	Licences, logiciels, droits similaires	227,00	0,00		227,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 439,00	2 439,00		0,00
28131	Bâtiments	8 491,00	8 491,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 812,00	1 812,00		0,00
28138	Autres constructions	6 529,00	6 529,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 827,00	1 826,69		0,31
28153	Installations à caractère spécifique	62 753,00	63 335,17		-582,17
28154	Matériel industriel	1 285,00	1 336,00		-51,00
28155	Outillage industriel	2 364,00	2 364,00		0,00
28182	Matériel de transport	2 804,00	2 804,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	244,00	419,24		-175,24
28184	Mobilier	10 164,00	0,00		10 164,00
28188	Autres	1 061,00	1 286,84		-225,84
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		102 000,00	92 642,94		9 357,06
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		102 000,00	92 642,94		9 357,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		244 068,16	92 682,94	0,00	151 385,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		28 431,84			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N		Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
			Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement							
51928 Autres avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					290 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					290 000,00									
00131444711	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICO	14/12/2007		10/03/2008	50 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
2085105	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE N	27/11/2008		31/03/2009	120 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
8298507	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE N	19/12/2012		04/05/2013	120 000,00	F		3,630	3,630	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

40001-PORT DE PLAISANCE - 40001-PORT DE PLAISANCE - CA - 2021

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
					290 000,00								
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le 03/03/2022



ID : 050-200042729-20220302-11561-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		148 953,32					16 136,91	6 499,13	0,00	344,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		148 953,32					16 136,91	6 499,13	0,00	344,82
00131444711	N	0,00	A-1	19 919,14	5,99	F		4,510	2 829,36	978,56	0,00	49,91
2085105	N	0,00	A-1	76 806,24	11,99	F		4,300	4 434,51	3 422,49	0,00	0,00
8293507	N	0,00	A-1	52 227,94	5,33	F		3,630	8 873,04	2 098,08	0,00	294,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		148 953,32					16 136,91	6 499,13	0,00	344,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au variable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles, Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

40001-PORT DE PLAISANCE - 40001-PORT DE PLAISANCE - CA - 2021

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
IV – ANNEXES		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecartis d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écartis d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecartis d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	148 953,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	2014-09-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	15	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	24/09/2014
L	Câblage, réseaux informatiques - 2014	3	24/09/2014
L	CAR - bateau léger (batardeau)	10	24/09/2014
L	CAR - bateau léger (batardeau)	20	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	7	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	15	24/09/2014
L	CAR - Immeubles productifs de revenus	25	24/09/2014
L	CAR - matériels et outillages	10	24/09/2014
L	CAR - pontons et équipements portuaires	10	24/09/2014
L	CAR - pontons et équipements portuaires	20	24/09/2014
L	Conteneurs individuels - 2014	5	24/09/2014
L	Equipements audiovisuels, téléphonie, photo	3	24/09/2014
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	5	24/09/2014
L	Logiciels, licences - 2014	2	24/09/2014
L	Matériels et outillages - 2014	5	24/09/2014
L	Matériels informatiques et bureautique	3	24/09/2014
L	Mobilier - occasion et < 500€	5	24/09/2014
L	Port : pontons et équipements portuaires	10	24/09/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		64 486,91	64 486,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 136,91	16 136,91
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 136,91	16 136,91
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 350,00	48 349,76
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	48 350,00	48 349,76
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 486,67	73 305,64	0,00	137 792,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		102 000,00	III 92 642,94
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		102 000,00	92 642,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	227,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 439,00	2 439,00
28131	Bâtiments	8 491,00	8 491,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 812,00	1 812,00
28138	Autres constructions	6 529,00	6 529,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 827,00	1 826,69
28153	Installations à caractère spécifique	62 753,00	63 335,17
28154	Matériel industriel	1 285,00	1 336,00
28155	Outilsage industriel	2 364,00	2 364,00
28182	Matériel de transport	2 804,00	2 804,00
28183	Matériel de bureau et informatique	244,00	419,24
28184	Mobilier	10 164,00	0,00
28188	Autres	1 061,00	1 286,84
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	92 642,94	0,00	28 431,84	0,00	121 074,78

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 137 792,31
Ressources propres disponibles	IV 121 074,78
Solde	V = IV – II (3) -16 717,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/04/2021	achat PC pour Vigie écluse	792,83	176,00	3
08/04/2021	achat 2 bouées balisage	6 594,34	391,00	10
07/05/2021	boulonneuse à chocs 18V	404,93	51,00	5
04/06/2021	Lot de Bers N°2, N°3, N°4 AR et AV	3 855,00	192,00	10
30/11/2021	Etude avant travaux écluse port	5 729,00	0,00	15
03/12/2021	grue de maitage port	3 140,00	0,00	10
03/12/2021	grue de maitage port	340,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		20 856,10	810,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				IV
				C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
TECHNICIEN						
Agents occupant un emploi non permanent (7)	B	TECH	379	0,00	3-3-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2° alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois de cadre de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoire proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 39 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le 03/03/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220302-11561-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TECHNICIEN	B	1	20 960,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2022)	C	2	50 000,00
TOTAL GENERAL	B C	3	70 960,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/02/2022

Présenté par (1) le Président,
A Carentan les Marais le 23/02/2022
(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Carentan les Marais, le 02/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2022, et de la publication le 03/03/2022
A Carentan les Marais, le 03/03/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire.

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le 03/03/2022



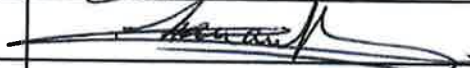
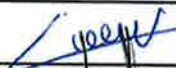
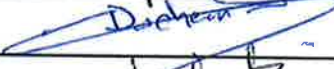
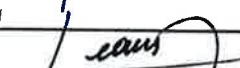
ID : 050-200042729-20220302-11561-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021	CA 2021
IV - ANNEXE	IV
SIGNATURES POUR LES BUDGETS ENUMERES CI-DESSOUS	D2
Communauté de Communes de la Bale du Cotentin Budget annexe du port de plaisance Budget annexe du marché aux bestiaux Budget annexe des ordures ménagères Budget annexe Tourisme Budget annexe du SPANC Budget annexe des Zones d'activités de la CCBDC Budget annexe Abattoir	

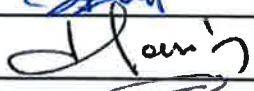
Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 39

Date de convocation :

AUTARD DE BRAGARD	Hugues	
BEROT	Florence	
BOUFFARD	Agnès	
CHANTREUIL	Claude	
CHARRAULT	Gérard	
COLOMBEL	Jean-Claude	
DE VALLAVIEILLE	Charles	
DELAVIER	Stéphanie	
DUCHEMIN	Irène	
DUPONT	Carles	
GERVAIS	Maryllse	
GIOVANNONE Marie	Matthieu Gervais	
GRAWITZ	Xavier	
HAIZE	Michel	
HEROUT	Marie-Agnès	
HOLLEY	Alain	
HOUEL	Hervé	
JEAN	Marcel	

COMPTE ADMINISTRATIF 2021		CA 2021
JOURDAN	Michel	
KERVADEC	Catherine	<i>Kerवादec</i>
LA DUNE	Sonia	<i>La Dune</i>
LAMARE	Nathalie	<i>Lamare</i>
LARUE	Murielle	<i>Larue</i>
LAUTOUR	Céline	<i>Lautour</i>
LE DANOIS	Mary-Jane	<i>Le Danois</i>
LE GOFF	Maryse	<i>Le Goff</i>
LEBARBENCHON	Ghyslène	<i>Le Barbenchon</i>
LEBLANC	Michel	<i>Le Blanc</i>
LECONTE	Valérie	<i>Le Conte</i>
LEGASTELOIS	Bertrand	<i>Legastelois</i>
LELAVECHEF	Chantal	<i>Lelavechef</i>
LEMAÎTRE	Jérôme	<i>Lemaître</i>
LESNE	Sébastien	<i>Lesne</i>
LEVILLAIN	Lionel	<i>Levillain</i>
LHONNEUR	Hubert	<i>Lhonneur</i>
LHONNEUR	Jean-Pierre	<i>Lhonneur</i>
MARIE	Bertrand	<i>Marie</i>
MARIE	Claudine	<i>Marie</i>
MARIE	Hervé	<i>Marie</i>
MESNIL	Dominique	<i>Mesnil</i>
MICHEL	Gilbert	<i>Michel</i>
MILLOT	Valérie	<i>Millot</i>
MOUCHEL	Adolphe	<i>Mouchel</i>
NOEL	Alain	<i>Noel</i>

COMPTE ADMINISTRATIF 2021		CA 2021
PERROTTE	Marie-Hélène	
PLAISANCE	Karine	
POISSON	Yves	
THOMAS GILBERT	Daniel Christina	
THOMINE	Pierrette	

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le 03/03/2022



ID : 050-200042729-20220302-11561-DE